

la Creuse

N° 57 > janvier / février / mars 2013



ACTIONS

Tourisme :
la marque Creuse



■ DOSSIER

NATURE

Etang des Landes :
début des travaux



RACINES

La paysannerie
médiévale s'expose
aux Archives

INCLUS
DANS CE NUMÉRO,
UN QUESTIONNAIRE
POUR DONNER
VOTRE AVIS

Agenda 21 : préparer l'avenir

page 7

LA FABRIQUE

Ateliers, ateliers, ateliers d'été

SCÈNE CONVENTIONNÉE - GUÉRET
pour les enfants de 6 ans et 10 ans

07 AU 13 AVRIL 2013
GUÉRET

VILLE DE
GUÉRET

FESTIVAL URBAN CULTURE

BATTLE

Danse Hip-Hop
Espace André Lejeune

Dimanche 07 avril 2013 - 15h00

Entrée libre

STAGES DE DANSE HIP-HOP

Danse Hip-Hop
Espace Fayolle

**Mercredi 10 avril 2013
(horaires à définir)**

Stages animés par les danseurs professionnels de la Cie Zahrbat

Tarif stage Urban Culture : 6, 90 €

DAVAÏ DAVAÏ

Cie Zahrbat
CCN Roubaix Nord-Pas de Calais (Nord/Pas-de-Calais)

Danse Hip-Hop
Espace André Lejeune

Mardi 9 Avril 2013 - 20h30

3,20 € / 6,90 € / 8,50 €

WAX TAILOR

& THE DUSTY RAINBOW EXPERIENCE

Musiques Actuelles
Espace André Lejeune

Samedi 13 Avril 2013 - 21h00

3,20 € / 6,90 € / 8,50 €



I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

AGENDA 21 :
DESSINER LA CREUSE DE DEMAIN p. 7-13

I ACTIONS I

HORIZON LIMOUSIN SERVICES :
LA MOBILITÉ EN PLUS p. 14-15

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES :
PARTI POUR DE NOUVELLES ACTIONS p. 16-17

TOURISME : « ÊTRE LIBRE »
LA MARQUE CREUSE p. 18-19

I SPORTS I

SUR LES TATAMIS CREUSOIS p. 20-21

I NATURE I

ETANG DES LANDES :
LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ p. 22-23

I RACINES I

LA PAYSANNERIE MÉDIÉVALE S'EXPOSE
AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES p. 24

LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

L'AGENDA p. 27-29

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 30

I TRIBUNE LIBRE I

POLITIQUE : l'expression des groupes p. 31

La Creuse de demain

ALORS que notre pays est confronté à une crise sans précédent par sa durée, entraînant des difficultés sociales sans cesse grandissantes, d'aucuns pourraient considérer que l'action publique ne doit s'inscrire que dans l'urgence, panser les plaies de ceux qui souffrent et sacrifier toute autre intervention. L'urgence, les services sociaux du Conseil Général y font face, chaque jour, aujourd'hui comme depuis toujours. Mais l'action publique, c'est aussi la capacité à se projeter, à préparer demain, et c'est la raison pour laquelle nous lançons notre département dans une démarche Agenda 21.



Contrairement à une idée reçue, un Agenda 21 n'est pas un catalogue de mesures environnementales. Application à un territoire des principes affirmés au sommet de la Terre de Rio, en 1992, un Agenda 21 est un programme d'actions qui doit, selon les principes du développement durable, harmonieusement traiter les aspects économiques, sociaux et environnementaux. Le développement durable, ce n'est donc pas le choix du « tout économique », ni celui du « tout social », encore moins celui du « tout environnemental » : c'est, à la croisée de ces trois chemins, une

conception de l'intérêt public qui tente de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

Dans le monde rural, on sait le prix du travail, la valeur des choses acquises, la nécessité de les préserver et de les renouveler, le rôle des hommes dans l'organisation sociale. Du fait de son histoire et des contraintes économiques, sociales et sociologiques, la Creuse s'est donc déjà spontanément inscrite dans des pratiques de développement durable.

Il s'agit aujourd'hui d'inventer là où nous le pouvons, de consolider là où c'est nécessaire. Et de le faire avec les Creusoises et les Creusois, invités à une consultation que nous souhaitons la plus large possible. Valoriser nos atouts et préparer la Creuse de demain – une Creuse durable et vivable – tel est l'enjeu de la démarche Agenda 21 du Conseil Général, que votre Magazine vous présente et vous propose d'enrichir, à travers le questionnaire que vous y trouverez.

Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH
Sénateur de la Creuse
Président du Conseil Général

la Creuse
LE MAGAZINE

Numéro de Janvier/Février/Mars 2013.

Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29
Site Internet : www.creuse.fr

ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Eric JEANSANNETAS.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Textes : Jean-Luc OZIOL, Delphine BONNIN, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Bibliothèque Départementale de la Creuse (coups de cœur de la BDC).

Photos : Simon PAROUTY, Pascal BURDOIS, Jean-Luc OZIOL, Conservation du Patrimoine (fiches du patrimoine), Scène nationale d'Aubusson, La Fabrique et Centre culturel Yves Furet (Agenda).

Maquette : Lydie VIALATOU.

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : La Poste.

Tirage : 63.000 exemplaires.



POUR RECEVOIR
le Magazine de la Creuse

Le Magazine de la Creuse est distribué par La Poste dans toutes les boîtes aux lettres du département. Il peut arriver que vous ou un proche ne le receviez pas normalement. Dans ce cas, contactez-nous au Service Communication (05 44 30 23 13) en indiquant votre adresse.



TÉLIM TV :

LA DIFFUSION S'ÉLARGIT

Fin 2012, la diffusion de Télim TV s'est élargie. La chaîne régionale du Limousin est en effet maintenant reprise dans le bouquet de base de Numéricâble sur le canal 90.

Par ailleurs, elle est diffusée à partir de 4 émetteurs supplémentaires : Aix-sur-Vienne, Aubusson 1, Aubusson 2 et Felletin.

Depuis le 12 décembre et l'arrivée de 6 nouvelles chaînes nationales sur la TNT, les télévisions locales ont vu leur numéro de canal augmenter de 10. Ainsi, en Limousin, la télévision régionale Télim TV est passée du canal 21 au canal 31.

En attendant janvier 2014 et l'arrivée de ces nouvelles chaînes nationales dans la région, les téléspectateurs limousins n'ont pas à lancer de recherche à partir de leur télécommande et peuvent continuer à regarder Télim TV sur le canal 21. Par contre, en cas de réinitialisation (lancement de recherche automatique de chaînes à partir de la télécommande) – par exemple suite à un changement de téléviseur – Télim TV est accessible sur le canal 31.



SPORT

Hommage au bon niveau

En fin d'année 2012, les sportifs creusois de bon niveau ont été reçus au Conseil Général pour un hommage empreint de convivialité.



En décembre, la soirée en hommage aux sportifs de bon niveau du département est un rituel incontournable. C'est l'occasion pour les élus du Conseil Général de revenir sur les performances sportives creusois, et elles sont chaque année nombreuses. C'est aussi l'occasion de redire le soutien du Département, à travers le fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau.

Créé en 1995, ce dispositif permet d'accompagner chaque année plusieurs dizaines de sportifs dans des disciplines aussi variées que l'équitation, le handi-sport, le cyclisme, le tennis, le rugby ou l'athlétisme. Cette aide est destinée notamment à prendre en charge les divers frais auxquels un athlète doit faire face, pour ses déplacements, son hébergement lors des compétitions, l'achat de tenues ou d'équipements spécifiques, etc.

Parallèlement à ce dispositif, la soirée de fin d'année est l'occasion de rendre hommage à un club creusois, pour l'ensemble de son œuvre au service du sport. Cette fois-ci, c'est l'ATC Saint-Christophe qui s'est retrouvé sous les feux des projecteurs, à travers son président Jean-François Neyraud (notre photo). ■

INFO+ : DEPUIS LA CRÉATION DU FONDS D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON NIVEAU, 321 SPORTIFS ISSUS DE 24 FÉDÉRATIONS ONT ÉTÉ SOUTENUS POUR UN MONTANT TOTAL SUPÉRIEUR À 287.000€.

Et aussi...



WWW.COVOITURAGE-CREUSE.FR

De plus en plus nombreux à covoiturer

La plate-forme Internet gratuite lancée fin novembre dernier par le Conseil Général séduit de nombreux visiteurs, adeptes du covoiturage.

Le site **www.covoiturage-creuse.fr** est une des mesures du plan départemental de covoiturage élaboré par le Conseil Général, qui prévoit également la création d'aires de covoiturage comme celle qui a été inaugurée fin novembre en bordure de la RN145, au lieu-dit « Le Trois et Demi ». Alors que la fréquentation de cette aire est désormais très visible à travers un bon remplissage des 40 places de stationnement, une seconde devrait être réalisée à hauteur de l'échangeur de Saint-Vaury, dans le courant de cette année.

Le site Internet permet quant à lui la mise en relation de personnes ayant un trajet commun, grâce à un logiciel et des outils offrant la possibilité de : consulter les annonces ou en déposer, apparier les annonces entre elles, renforcer la sécurité de la pratique (identification du conducteur et des passagers), faciliter la pluralité de la pratique (choix du conducteur selon le jour et l'heure), établir un lien avec les services du réseau de transports TransCreuse (horaires, itinéraires) et la plate-forme régionale d'information sur les différents modes de transport Mobilimousin.

Cet outil financé par le Conseil Général a déjà séduit de nombreux adeptes, puisqu'après six semaines de fonctionnement, il comptait déjà plus de 2.000 visiteurs. Développé par la société Ecolutis, **www.covoiturage-creuse.fr** bénéficie d'une base de données nationale, de sorte que les inscriptions et les trajets ne sont pas limités au seul territoire de la Creuse et permettent d'envisager des déplacements bien au-delà des seules navettes domicile-travail. ■



EMPLOIS D'AVENIR : LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE

Parmi les nombreux dossiers à l'ordre du jour de sa séance plénière du 17 décembre 2012, le Conseil Général a voté une délibération à travers laquelle il s'engage dans le dispositif des emplois d'avenir, créé par la loi du 26 octobre 2012. Les emplois d'avenir ont pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi âgés de 16 à 25 ans, soit sans qualification, soit peu qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, par leur recrutement dans des activités d'utilité sociale ou environnementale, ou ayant un fort potentiel de création d'emplois.

Dans le cadre de ce dispositif, le département de la Creuse devrait disposer d'un potentiel de 150 à 200 emplois d'avenir par an pour l'ensemble des prescripteurs : Pôle Emploi, Mission Locale pour l'Emploi, Conseil Général (ce dernier prévoyant quelques recrutements directs de la collectivité).



Isabelle réalise les tests de vision avant l'entretien avec le médecin.

UN AGENT – UN MÉTIER

Isabelle, secrétaire médicale

Le service de médecine préventive assure une surveillance médicale de tous les agents du Conseil Général. Au sein de cette petite équipe composée de deux médecins et une psychologue, Isabelle travaille dans la bonne humeur.

A PRÈS une expérience d'une quinzaine d'années au secrétariat et à la facturation dans une entreprise privée, Isabelle rejoint la Direction des Ressources Humaines du Conseil Général de la Creuse. Dès la création du service de Médecine préventive, en 2009, elle postule comme secrétaire médicale.

FACILITER LE TRAVAIL DU MÉDECIN

Pour travailler aux côtés des médecins de prévention, Isabelle a d'abord dû suivre une formation de secrétaire médicale. Elle gère l'accueil téléphonique et physique, ainsi que les dossiers médicaux. Elle organise concrètement la surveillance médicale de l'ensemble des personnels qu'elle convoque, au moins tous les deux ans, pour un examen médical, comme le prévoient les textes.

Le médecin de prévention qui connaît l'environnement de travail de ses collègues peut ainsi vérifier, lors de ces entretiens, l'adéquation entre l'état de santé d'un agent et le poste qu'il occupe, voire proposer des adaptations si nécessaire. A ces visites « de routine » s'ajoutent des attentions particulières envers les plus vulnérables : les femmes enceintes, les personnes souffrant d'un handicap ou revenant d'un arrêt maladie. En raison des risques

professionnels qu'ils encourent, certains sont reçus plus fréquemment au service de Médecine préventive. C'est le cas des agents des Routes qui ont besoin d'une habilitation pour conduire des engins.

Isabelle s'avère une auxiliaire efficace. Avant qu'ils ne rencontrent le médecin, elle inflige aux agents, avec beaucoup de gentillesse toutefois, une batterie de tests : vision, souffle, urine, etc. Parfois, des collègues s'y méprennent et la saluent d'un « Bonjour docteur ! » Sa crainte ? Elle le dit en plaisantant : « Qu'ils se déshabillent dans mon bureau ! ».

Elle tient à préciser : « Je me contente seulement de réaliser ces quelques examens, les résultats seront ensuite interprétés par le médecin ». Destinés à donner des indications sur l'état de santé général, ils peuvent donner lieu à des investigations supplémentaires. Le médecin de prévention oriente ensuite son patient vers le médecin traitant ou un spécialiste.

La relation avec l'ensemble des agents, l'autonomie dont elle dispose et ses relations avec ses collègues de travail lui permettent de s'épanouir et lui font oublier quelques désagréments auxquels, à ses débuts, elle n'était pourtant pas prête à se résoudre : « Si on m'avait dit un jour que, tôt le matin, je tremperais des bandelettes dans des flacons d'urine... » . ■

Agenda 21 : consulter avant d'agir

Le Conseil Général de la Creuse lance sa procédure de consultation en vue de l'élaboration d'un Agenda 21. C'est l'occasion, à travers un questionnaire et des réunions publiques, de prendre le pouls du département et de recueillir les attentes des Creusoises et des Creusois, face aux enjeux du développement durable.

DÉFINITIONS

ACTION 21 : Le sommet de la Terre de Rio, en 1992, a adopté une série d'engagements en faveur du développement durable organisé autour de 21 engagements pour le XXI^e siècle. Ce document a été adopté par 49 pays sous le vocable « Action 21 ». Cette approche d'Action 21 a été reprise notamment au niveau des territoires sous la forme d'Agenda 21.

AGENDA 21 : Un Agenda 21 local ou territorial est donc la transcription dans la réalité du territoire des principes du sommet de Rio. En s'inscrivant dans une démarche Agenda 21, le Conseil Général prend sa part dans la recherche d'un développement durable en Creuse, qui soit « économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable ». Le terme agenda est à comprendre au sens anglo-saxon du terme, à savoir « programme ». Celui-ci doit, selon les principes du développement durable, harmonieusement traiter les aspects économiques, sociaux et culturels, environnementaux.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : Le développement durable est une conception de l'intérêt public appliquée à la croissance économique et reconsidérée afin de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux. La traduction anglaise « sustainable development » est parfois directement traduite en français par développement soutenable.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins ». Définition donnée par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies, dans le rapport dit Brundtland (du nom de sa présidente, Norvégienne). Cette formule désormais connue est la définition la plus précise que l'on puisse donner du développement durable et de son intention première.



C'est déjà

Penser aujourd'hui l'action départementale Agenda 21 que lance le Conseil Général. Une large consultation des Creusoises et des

AGENDA 21. Vous avez peut-être déjà entendu parler de ça, sans forcément trop savoir de quoi il retourne. La notion d'Agenda 21 est associée à celle de développement durable. Laquelle est très souvent perçue comme liée à l'environnement, ce qui n'est pas une erreur mais simplement une approche incomplète si l'on considère l'environnement sous le seul angle écologique.

Comme vous le verrez dans les définitions données ci-contre, la notion de développement durable s'inscrit au carrefour des intérêts économiques, sociaux et environnementaux. Autrement dit : tout développement économique qui ne prend pas en compte les aspects sociaux et environnementaux ne constitue pas un développement durable ; de même qu'une initiative purement environnementale sans aucune considération économique ou sociale, d'ailleurs.

UN PROJET POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Dans la Creuse, on ne méconnaît pas le développement durable. Ou alors on en fait à la façon dont Monsieur Jourdain faisait de la prose : sans le savoir. Dans notre département, du fait de l'histoire et des contraintes économiques, sociales et sociologiques, les pratiques de développement durable sont déjà une réalité. Ainsi la vie paysanne s'est-elle toujours inscrite dans la logique du développement durable par la force des choses et l'âpreté de la vie rurale. Les solidarités se sont développées en Creuse, dans les villages jadis, dans les coopératives naguère.



La démarche Agenda 21 passe préalablement par un diagnostic du territoire et une concertation la plus large possible avec la population et les forces vives du département.



demain

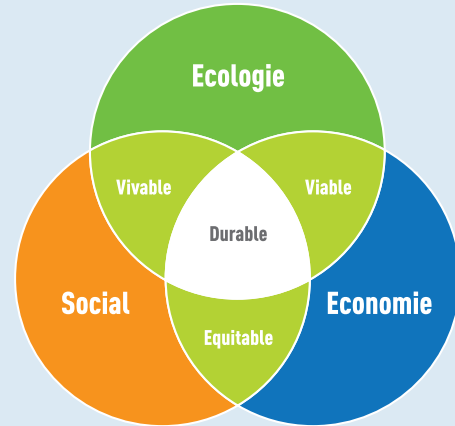
**de demain. Tel est l'enjeu de la démarche
démarche qui passe par un état des lieux et
Creusois.**

Il s'agit donc aujourd'hui de lancer la réflexion sur la base de cette réalité, de valoriser nos atouts, de s'appuyer sur nos valeurs pour mettre en place de nouvelles actions qui contribueront à dessiner la Creuse de demain. L'Agenda 21 du Département de la Creuse sera tout entier tourné vers cet objectif du développement durable, où l'économie, le social et l'environnement sont des données fondamentalement interdépendantes.

En s'inscrivant dans une démarche Agenda 21, le Conseil Général prend sa part dans la recherche d'un développement durable en Creuse, qui soit « économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable ». A la mesure de ses moyens, dans la limite de ses compétences, c'est-à-dire exactement dans l'esprit insufflé au Sommet de la Terre de Rio, là où tout a commencé, en 1992. L'Agenda 21 est un « projet politique de développement local pour le XXI^e siècle ». C'est un document qui fixe un projet de territoire pour 10 ou 15 ans, basé sur une gestion économe, équitable et intégrée au territoire, répondant aux enjeux pour le futur. Il doit donc faire l'objet d'un large travail de concertation et d'écoute, d'une programmation et d'une planification d'actions répondant tout à la fois à des critères locaux et aux grands objectifs mondiaux que porte le développement durable.

C'est pourquoi la démarche s'appuie sur une concertation avec la population et les acteurs de la société civile (associations, entreprises, administrations). L'autre impératif est la réalisation d'un diagnostic préalable à l'échange avec les parties prenantes. Ce diagnostic vise à donner à tous une base de travail et de discussion commune. Le présent dossier vous en donne un aperçu dans les pages suivantes. ■

REPÈRES HISTORIQUES ET PHILOSOPHIQUES



Dès 1972 se tient la conférence des Nations Unies sur le développement durable à Stockholm et, en 1992, le très fondateur « Sommet de la Terre » de Rio de Janeiro.

Au rendez-vous brésilien, 164 nations lancent un nouveau leitmotiv : « **Penser au niveau global, agir au niveau local** ». 49 de ces pays s'engageront dans Action 21, qui sera l'origine même des Agendas 21 locaux appelés à se multiplier. Parce qu'il n'existe pas d'action purement symbolique ou inutile à quelque niveau que ce soit (de la seule cellule familiale à la gestion d'un Etat), chacun est ainsi appelé à se questionner sur sa manière de consommer, de produire et de rejeter afin de la modifier et d'apporter, individuellement comme collectivement, des améliorations aux répercussions planétaires.

En 2003, la création en France d'un **Conseil national du développement durable** puis, l'année suivante, la promulgation d'une **Charte de l'environnement** adossée à la Constitution, qui stipule dans son article 6 que « les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable », sont autant de feux verts lancés aux collectivités territoriales pour initier des démarches allant dans le sens du progrès pour tous, par tous, respectueux de chacun et des générations à venir.

Tous doivent désormais tendre à œuvrer de concert à la conciliation d'une économie viable et équitable, d'une écologie viable et vivable et d'une sphère sociale équitable et vivable (comme le schéma ci-dessus le synthétise). Le centre névralgique commun à ces trois modes de vie reste l'impérieuse nécessité d'un fonctionnement durable, c'est-à-dire pérenne et perpétuellement respectueux de ces principes directeurs.

Les penseurs mondiaux ont souvent résumé cela par l'expression désormais connue d'un système idéal qui soit « **économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable** », le développement durable se situant au point de convergence de ces trois pôles de réflexion et d'action.

UN QUESTIONNAIRE POUR VOUS EXPRIMER

Anonyme, le questionnaire qui vous est fourni dans le présent numéro du Magazine de la Creuse vous permet d'exprimer vos attentes prioritaires en matière d'interventions du Conseil Général.

Pour donner votre avis, vous avez **jusqu'au 1^{er} mars 2013 (inclus)**. Vous pouvez retrouver le questionnaire :

- **Par voie postale**, en l'adressant par courrier simple à : Conseil Général de la Creuse – Questionnaire Agenda 21 – Hôtel du Département – BP 250 – 23011 Guéret Cedex.

- **En le déposant** dans une des urnes installées **au siège du Conseil Général** (Hôtel du Département, place Louis Lacrocq, à Guéret) ou dans les UTAS (unités territoriales d'action sociale) réparties sur le territoire départemental. Il y en a toujours une près de chez vous :

UTAS d'Aubusson – 1, allée Jean-Marie Couturier – 23200 Aubusson (Cantons d'Aubusson, La Courtine, Crocq, Felletin et Gentioux-Pigerolles).

UTAS d'Auzances – 19, route de Montluçon – 23700 Auzances (Cantons d'Auzances, Bellegarde-en-Marche, Chambon-sur-Voueize, Chénérailles et Evaux-les-Bains).

UTAS de Bourgueuf – Avenue Joliot-Curie – 23400 Bourgueuf (Cantons de Bourgueuf, Pontarion, Royère-de-Vassivière et Saint-Sulpice-les-Champs).

UTAS de Boussac – 3, quartier Pasteur – 23600 Boussac (Cantons de Boussac, Bonnat, Châtelus-Malvaleix et Jarnages).

UTAS de Guéret – 12, rue Sylvain Grateyrolles – 23000 Guéret (Cantons de Guéret, Ahun et Saint-Vaury).

UTAS de La Souterraine – 14, boulevard Mestadier – 23300 La Souterraine (Cantons de La Souterraine, Bénévent-l'Abbaye, Dun-le-Palestel et Le Grand-Bourg).

- **Directement par Internet**, en remplissant le questionnaire en ligne sur le site du Conseil Général : www.creuse.fr



Des comp larges

L'Agenda 21 du Conseil Général de la Creuse manière dont la collectivité intervient dans le Tour du propriétaire.

UN Agenda 21 est un projet territorial de développement durable, mettant en œuvre les principes de Rio. Ainsi, à toutes les étapes du projet, les données économiques, sociales et environnementales, qui concourent par leur combinaison à définir la notion de développement durable, doivent être systématiquement examinées.

Les étapes du projet, qui font l'objet d'une concertation la plus large possible (questionnaire, réunions publiques), comportent : un état des lieux du territoire et des pratiques de développement durable de la collectivité ; un diagnostic stratégique et des enjeux ; un plan d'action spécifique pour le territoire, dans le cadre des compétences de la collectivité.

Mais pour pouvoir contribuer à l'élaboration d'un plan d'action spécifique, encore faut-il bien connaître les compétences qui sont celles de la collectivité départementale. En d'autres termes, ne pas s'attendre à ce qu'elle fasse ce pour quoi elle n'est pas faite.

Parmi les compétences du Conseil Général, la plus importante concerne toutes **les solidarités**, le domaine social en quelque sorte. Le Département est l'interlocuteur direct des Creusois aux différentes étapes de leur existence : de la naissance (Protection Maternelle Infantile) au quatrième âge (personnes âgées dépendantes), en passant par la jeunesse et la famille (assistantes maternelles, accueil des jeunes enfants en centres de loisirs, etc.) et par toutes les situations difficiles d'une existence (RSA, politique d'insertion, aide sociale, etc.).

Dans un registre moins directement en prise avec les familles, le Département a en charge certaines interventions dans le domaine



étences

ne changera pas toute la Creuse, mais la cadre des compétences qui sont les siennes.

de **l'éducation**, au niveau des collèges (les lycées dépendent de la Région, les écoles des communes) : construction et entretien des bâtiments, personnels non enseignants des collèges, restauration scolaire, mais aussi accès à la culture des collégiens ou encore gestion des bourses départementales. Il est aussi directement responsable de deux structures essentielles sur le plan de **la culture** : les Archives départementales et la Bibliothèque départementale. Le Conseil Général a aussi en charge **les transports** sur le territoire départemental, gérant directement le réseau de transports publics interurbains TransCreuse, mais aussi l'organisation des transports scolaires. De même, il construit et entretient le **réseau routier départemental**, qu'il s'agisse d'y réaliser des travaux ou d'y intervenir pour assurer de bonnes conditions de circulation (dénéigement l'hiver, débroussaillage l'été).

Le Département a également des compétences dans le domaine de **l'environnement**, soit qu'il définisse certains schémas directeurs (gestion des déchets, politique de prévention des déchets, milieux aquatiques, etc.), soit qu'il gère directement des structures (Réserve de l'Etang des Landes, Laboratoire départemental d'Analyses).

Au-delà de ses compétences obligatoires, le Conseil Général intervient dans de nombreux domaines par volonté politique et au soutien en particulier des communes et communautés de communes. C'est le cas en matière de soutien aux politiques culturelles et sportives, à travers la Conservation départementale du Patrimoine (ingénierie et financement d'opérations de rénovation), dans le cadre des politiques territoriales ou encore de l'agence technique départementale, support d'accompagnement technique des communes, etc. ■

UN DOCUMENT DE TRAVAIL



Pour nourrir la réflexion sur l'élaboration de son Agenda 21, le Conseil Général de la Creuse a conçu un document de travail qui fait un état des lieux du territoire et des pratiques liées au développement durable, qui recense les forces et les faiblesses de la Creuse dans différents domaines,

qui pose les enjeux et dessine les perspectives d'un Agenda 21, et qui propose des pistes d'action dans les domaines d'intervention du Conseil Général.

Ce document sera distribué à tous les participants des réunions publiques (voir ci-après). Pour tous ceux qui souhaitent mieux appréhender la problématique Agenda 21 et nourrir leur réflexion avant de remplir le questionnaire, ce document est d'ores et déjà consultable en ligne, sur www.creuse.fr.

DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Dans le cadre de la concertation Agenda 21, que le Conseil Général de la Creuse souhaite la plus large possible, des réunions publiques vont être organisées dans le département. Elles s'adressent à toutes les forces vives de la Creuse – élus, chefs d'entreprises, responsables d'associations, etc. – mais sont ouvertes à tout public intéressé.

Ces réunions seront l'occasion de présenter ce qu'est une démarche Agenda 21. Chaque réunion sera plus particulièrement orientée sur un grand domaine d'intervention lié aux compétences du Conseil Général. A chaque fois, un « grand témoin » sera invité pour évoquer l'expertise qui est la sienne dans un domaine précis, permettant d'éclairer les débats par des exemples concrets.

Le programme des réunions publiques Agenda 21 est le suivant :

- **Jeudi 14 mars 2013 – 18h00 – Boussac** (salle du cinéma) – Education, jeunesse, collèges.
- **Jeudi 21 mars 2013 – 18h00 – Bourgneuf** (salle Maurice Cauvin) – Solidarités, personnes âgées, insertion, petite enfance.
- **Jeudi 28 mars 2013 – 18h00 – Dun-le-Palestel** (salle de l'Apollo) – Vivre dans le département, qualité de vie, environnement, patrimoine, culture.
- **Jeudi 4 avril 2013 – 18h00 – Felletin** (salle polyvalente) – Développement économique, réseaux, infrastructures, artisanat, commerce.

DES POINTS FORTS

Sur le plan économique, une grande capacité d'innovation et un environnement favorable à l'implantation d'entreprises (zones d'activités, foncier moins cher, etc.) ; un tissu artisanal et commercial très présent ; une agriculture performante, liée notamment à la qualité du cheptel bovin.

Sur le plan du lien social, des bassins de vie à échelle humaine, entre lesquels les déplacements sont facilités ; des services utiles à l'épanouissement de la famille (petite enfance, offre culturelle de proximité, etc.) ; dynamisme et densité du tissu associatif ; efforts importants dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées, à domicile comme en établissement (aide à domicile, domotique).

Sur le plan environnemental, un cadre de vie préservé dans un milieu sain ; des paysages protégés ; le développement d'énergies nouvelles (filière bois par exemple) ; une ressource en eau importante et protégée par un habitat diffus et l'absence de concentrations urbaines.

DES FAIBLESSES



- Vieillesse de la population et faible densité démographique.
- Isolement et habitat dispersé.
- Disparition progressive des services publics et au public.
- Absence de pôle urbain important.
- Démographie médicale inquiétante.
- Départ des jeunes diplômés.
- Transmission difficile des petites entreprises et exploitations agricoles compte tenu du vieillissement.
- Faiblesse du tissu industriel et notamment agroalimentaire.
- Crise de l'emploi traditionnel.
- Problème de la mobilité et des infrastructures (routières, ferroviaires, numériques).



Un tour de

Faire un petit tour de la Creuse, l'état des ce qui fait ses forces et ses faiblesses. Le qui pourraient fleurir dans notre départe

La Creuse est un territoire rural qui présente un modèle de développement spécifique, solidaire et respectueux de l'environnement. Il a été et il est capable de s'adapter en permanence pour évoluer dans la durée. Cependant, il convient d'accompagner ces évolutions pour les inscrire dans une perspective de développement durable. En effet l'idée de départ est simple, mais il est bon de la rappeler : ce territoire rural est un territoire fragile mais d'avenir si un certain nombre de conditions sont remplies.

RENOUVELER LE MODÈLE

Le département se caractérise par un habitat éparé mais équilibré qui a longtemps permis une protection des ressources naturelles, au premier rang desquelles la ressource en eau, par une faible ponction. Cette répartition de la population a nécessité le développement de la solidarité de voisinage.

Ainsi, il n'existe pas de modèle économique de développement industriel en Creuse en pôle de compétitivité, y compris dans le milieu forestier. En contrepartie, le développement de ces solidarités de voisinage explique le poids important de l'économie sociale et solidaire. Le département dispose par exemple d'un réseau de



la Creuse

lieux, revoir ce qui la caractérise, préalable à toute réflexion sur les projets dans le cadre d'un Agenda 21.

CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) qui le place au premier rang des départements français. Aujourd'hui, confrontée à de vrais défis (démographie, économie, emploi), la Creuse dispose pourtant de sérieux atouts (voir ci-contre) pour renouveler son modèle de développement durable. La ruralité doit s'y écrire au pluriel. Ces ruralités donc, n'opposent pas l'urbain au rural, mais défendent plutôt un mode de vie basé sur l'équilibre et un développement s'appuyant sur l'interdépendance entre les deux. Incrire ces « nouvelles ruralités » dans un développement durable, c'est œuvrer pour le maintien de territoires variés, dynamiques, créatifs, peuplés, autonomes et productifs. Ce modèle non agressif pour l'environnement a fonctionné jusqu'à l'exode rural qui a divisé par deux la population du département, rompu cet équilibre et laissé la place à une agriculture « écologiquement intensive ».

Ainsi, par rapport aux 3 piliers du développement durable, le département présente une attractivité sociale et environnementale indéniable. Cette attractivité s'entend sur le plan économique, et plus particulièrement sur celui du développement de nos entreprises ; sur le plan social encore et donc sur l'avenir de nos emplois et du lien social ; sur le plan de la qualité de vie enfin et sur notre capacité à proposer des modes de vie répondant aux besoins des populations. ■

LE CONSEIL GÉNÉRAL, ACTEUR MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil Général est progressivement devenu le principal défenseur du territoire départemental, et ce rôle, qui s'est renforcé au fur et à mesure de la réduction de la présence territoriale de l'Etat, l'a conduit à sortir de plus en plus de son champ de compétences obligatoires pour s'intéresser à tous les sujets qui engagent l'avenir du territoire et de ses habitants. Il intervient notamment sur le développement économique, le logement, la gestion de l'eau, le soutien aux communes, l'aménagement numérique du territoire, la vie culturelle et associative, etc. Le Conseil Général a donc vocation à être un acteur majeur du développement durable sur le territoire creusois.

Au-delà de ces considérations et avant même le lancement de la consultation Agenda 21, il est aussi un fait que le Département inscrit déjà très souvent son action dans la logique du développement durable. Nombre de ses interventions ou initiatives signent cette volonté.

C'est notamment le cas dans le domaine des transports : le Département vient de lancer son plan départemental de covoiturage, articulation parfaite entre l'économique, le social et l'environnemental ; de même les appels d'offres relatifs aux marchés de transports contiennent des exigences sur les performances environnementales des véhicules supérieures au minimum requis.

Le Conseil Général est également déjà dans une logique de développement durable pour ce qui concerne sa politique en matière routière : fauchage raisonné des bords de routes, peinture à l'eau pour le marquage des chaussées, marchés à variantes « mieux-disant environnemental » pour les aménagements routiers, utilisation d'enrobés tièdes et réutilisation des fraisats, emploi de la bouillie de sel pour le service hivernal, etc.

Le déploiement de packs domotiques dans les foyers des personnes âgées dépendantes vivant à leur domicile s'inscrit également dans une logique de développement durable : cette opération a conduit les artisans locaux à se regrouper pour s'adapter à ce marché et y trouver une ressource économique locale jusqu'alors inexplorée, tandis que la domotique constitue indiscutablement un mieux-être social pour les personnes équipées.



Plus que du transport, une réelle aide au déplacement.

PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

Une formule « tout compris »

La création d'un service de Transport Adapté et Accompagné par Horizon Limousin Services est un outil supplémentaire en faveur du maintien à domicile. Le Conseil Général contribue à sa prise en charge dans le cadre de différents dispositifs d'aides.

UNE fois par semaine, ce couple de personnes âgées continue à faire ses courses, comme à l'accoutumée, dans la supérette voisine, malgré des difficultés croissantes pour se déplacer, malgré une dépendance qui commence à peser. Jusqu'alors, ils devaient renoncer à cette sortie qui permet pourtant de se sentir autonome, ou compter sur la disponibilité du voisinage ou de la famille. D'autres, parce qu'ils sont âgés, handicapés, en situation précaire, cessent de se soigner quand leur transport pour une consultation n'est pas pris en charge par l'assurance-maladie.

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET DES PERSONNES

Les freins à la mobilité sont nombreux, en particulier dans les territoires ruraux : pas de permis de conduire, peu ou pas de transports en commun accessibles, des difficultés pour marcher, etc. Conscient des problèmes de mobilité rencontrés, le Conseil Général de la Creuse cherchait un moyen d'offrir une aide supplémentaire aux personnes fragiles, en perte d'autonomie. Avec le Transport Adapté et Accompagné (TAA), l'association Horizon Limousin Services apporte une réponse originale, en proposant un accompagnement complet par du personnel formé.

Les assistants de vie prennent ainsi en charge l'utilisateur chez lui, en s'assurant qu'il est prêt, qu'il s'est bien muni des documents nécessaires, qu'il s'agisse de la carte vitale pour se rendre chez le médecin ou des moyens de paiement pour faire ses achats. Grâce à l'aménagement spécifique dont a été doté le véhicule – un siège avant électrique qui sort complètement de l'habitacle – l'embarquement est grandement facilité. Les salariés d'Horizon Limousin Services restent présents aux côtés de leur client, pendant l'attente chez le médecin spécialiste ou pour donner un coup de main pour les courses. Ils raccompagnent leur passager jusqu'à son domicile, et peuvent l'aider à se déshabiller, à ranger les provisions dans les placards si nécessaire.

Ainsi, la prise en charge est globale : d'ailleurs, les différentes prestations proposées ne distinguent pas le transport à proprement parler de l'aide accordée à la personne. Elles sont présentées sous forme de « packs » selon les besoins identifiés (voir encadré).

Rassurant pour les personnes qui l'utilisent comme pour l'entourage, le Transport Adapté et Accompagné apporte un soutien aux familles et aux aidants qui peuvent ainsi souffler un peu. Continuer à s'organiser, poursuivre ses activités et ses sorties, etc. Ce service contribue à rompre l'isolement et à maintenir le lien social. Surtout, il permet de garder, le plus longtemps possible, un peu d'autonomie. ■

Et aussi...



L'AIDE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le service de Transport Accompagné et Adapté est accessible à tous et peut même faire l'objet d'une déduction d'impôt. Toutefois, une convention signée en juin 2012 avec le Conseil Général de la Creuse définit les modalités de prise en charge, comme le territoire d'intervention.

Depuis fin 2012, Horizon Limousin Services développe le Transport Adapté et Accompagné sur les territoires correspondant aux UTAS de La Souterraine (cantons de Dunle-Palestel, La Souterraine, Bénévent-L'Abbaye, Le Grand-Bourg) et de Bourgneuf (cantons de Bourgneuf, Pontarion, Royère-de-Vassivière, Saint-Sulpice-les-Champs), avant d'envisager un développement sur le secteur de l'UTAS d'Aubusson d'ici quelques mois.

Parce que ce service favorise l'autonomie des personnes et leur maintien à domicile, le Conseil Général prévoit une prise en charge financière des prestations d'Horizon Limousin Services dans le cadre des plans d'aide Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de compensation du handicap (PCH) ou du Fonds départemental de lutte contre la précarité. Pour en bénéficier, il suffit d'inscrire ces prestations dans le plan d'aide initial ou d'en demander une révision administrative, sous réserve d'un disponible suffisant et en complément des prestations d'aide humaine.

Contacts :

UTAS La Souterraine (05 55 63 93 00)
ou UTAS Bourgneuf (05 55 54 01 30)

INFO+ : EN PLUS DE LA CONVENTION AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL, HORIZON LIMOUSIN SERVICES A BÉNÉFICIÉ DU SOUTIEN DU RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS, DE AG2R LA MONDIALE, DE LA CAISSE D'ÉPARGNE POUR L'ACQUISITION DU VÉHICULE ET DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE POUR DES AIDES AUX ADHÉRENTS (TICKETS TRANSPORT ET SORTIR+).

DES PACKS POUR LA MOBILITÉ



Horizon Limousin Services est une association agréée de « Services à la personne », dont l'expérience et le savoir-faire en matière de prise en charge des publics vulnérables (personnes âgées, personnes handicapées ou encore les moins de 3 ans) sont reconnus. Depuis juillet 2011,

elle est titulaire d'un agrément dit prestataire pour exercer ce service de Transport Adapté et Accompagné sur le territoire creusois. Différentes offres appelées « packs » sont proposées en fonction des besoins des personnes. Le type d'activité et sa durée, l'éloignement géographique et la dépendance de la personne transportée, déterminent un forfait horaire et un type de formule. En plus du **pack Transport** d'une heure, le **pack Santé** par exemple équivaut à une prestation de 3 ou 4 heures, comprenant le trajet aller-retour, l'attente pendant le temps de la consultation médicale et l'accompagnement nécessaire au bon déroulement de cette visite, avant comme après. Le **pack Vie quotidienne** est une prestation de 2 ou 3 heures, pour effectuer des achats, des démarches administratives, rendre visite à son conjoint en maison de retraite, aller chez le coiffeur ou encore participer aux activités d'une association.

Les réservations se font 48 heures à l'avance et le service de Transport Adapté et Accompagné est possible, avec majoration, les week-ends et jours fériés.

CONTACT : SANDRA BOURNAUD OU MARINE NOUALLET

**HORIZON LIMOUSIN SERVICES – 28, AVENUE D'AUVERGNE – 23000 GUÉRET – TÉL. 05 55 51 31 33
OU 05 55 51 14 22 – COURRIEL : HORIZON.LIMOUSIN@ORANGE.FR – INTERNET : WWW.HORIZON-LIMOUSIN.COM**



L'ambiance est studieuse en commission, lorsque les jeunes élus élaborent et discutent les projets.

CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

Le temps de l'action

En ce début d'année 2013, les travaux des élus du Conseil Général des Jeunes se déroulent d'abord en commissions. Mais ils y donnent corps à leurs projets.

FRAÎCHEMENT élus, les nouveaux représentants du Conseil Général des Jeunes se sont immédiatement mis au travail et c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils ont rejoint, dans chacune des commissions – Solidarités, Education-Culture-Sports ou encore Environnement – leurs camarades titulaires, en poste depuis l'année précédente. En petits groupes, ces premières séances permettent à chacun de laisser libre cours à son imagination et à ses envies. Elles traduisent le fort désir d'engagement qui anime ces collégiens représentant leur collège, et au-delà, l'ensemble de la jeunesse creusoise.

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Avec la plantation d'une haie dans le jardin du Conseil Général, la biodiversité est toujours au programme de la **Commission Environnement** (voir encadré). La **Commission Education-Culture-Sports** prévoit à nouveau d'organiser en fin d'année scolaire les Rencontres sportives Inter-collèges, qui permettent aux établissements creusois de s'affronter dans la bonne humeur.

Mais de nouvelles actions font la part belle au patrimoine et à sa valorisation. C'est décidé, les jeunes élus vont se retrousser les manches lors d'un chantier de réhabilitation du petit patrimoine creusois, avec le soutien de la Conservation départementale du Patrimoine. Ils préparent également une découverte des sites creusois par géocaching, cette chasse aux trésors moderne à partir des coordonnées GPS.

Dans la salle à côté, la volonté d'apporter leur soutien aux plus démunis ne faiblit pas chez les membres très actifs de la **Commission Solidarités**. Dès le mois de décembre, les collégiens ont organisé dans six établissements scolaires une collecte de jouets destinés aux bénéficiaires des Restos du cœur et du Secours populaire. L'opération a été une réussite, tant pour la quantité que pour la qualité des dons récoltés. Mais pour les jouets qui nécessitaient quelques réparations, direction La Clinique du Jouet à Bourgneuf, ce chantier d'insertion qui redonne de l'éclat et une nouvelle destinée aux poupées et ours en peluche.

Le partenariat au long cours que les jeunes conseillers ont tissé avec le Secours populaire s'enrichit chaque année un peu plus. La Journée festive organisée par les jeunes élus avec les familles bénéficiaires à Saint-Vaury, en juin dernier, sera reconduite en 2013 sur le secteur de La Souterraine. Cette manifestation avait mis du baume au cœur à tous les participants et permis une véritable rencontre entre les familles, les personnes parfois isolées et les membres de la commission.

Enfin, une petite formation proposée aux jeunes par l'ADAPEI (Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales) sera l'occasion d'évoquer les difficultés d'accessibilité rencontrées par les personnes souffrant de déficience intellectuelle. Sensibiliser les jeunes élus à des problématiques citoyennes, les aider à donner vie à leurs idées, c'est l'objectif du CG Jeunes. Alors que l'institution creusoise s'apprête à fêter sa dixième année d'existence, cette « promo » semble à la hauteur des années précédentes. ■

Et aussi...



Les jeunes élus apprennent à reconnaître les différentes espèces hébergées dans les haies.

UN REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ



Les intempéries auront perturbé le calendrier bien huilé de la Commission Environnement et repoussé la plantation d'une haie dans le jardin de l'Hôtel du Département. Depuis plusieurs années, les élus du Conseil Général des Jeunes sont sensibilisés à la biodiversité par des chantiers nature, afin de mieux comprendre les liens qui unissent les espèces et les écosystèmes.

Avec l'aide de l'équipe de la Réserve Naturelle de l'Étang des Landes, ils ont d'abord travaillé sur une mare qu'ils ont réhabilitée et aménagée. Avec l'installation symbolique d'une ruche en pleine ville, l'année 2012 était consacrée à l'abeille, cet insecte pollinisateur essentiel à la vie.

Très logiquement, pour permettre aux abeilles de se nourrir, les élus jeunes envisagent de créer autour de cette ruche un petit jardin mellifère planté d'arbres fruitiers et d'une haie champêtre. Ils ont bénéficié de l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour un plan d'implantation et pour le choix des végétaux : noisetier, cornouiller, sureau et aubépine notamment. Alors que de nombreuses haies ont disparu des paysages agricoles, il est important de rappeler leur importance pour limiter l'érosion des sols, le ruissellement ou encore leur rôle de brise-vent. Abritant de nombreux insectes, oiseaux et rongeurs, la haie est un véritable refuge pour la biodiversité, surtout en ville ! Ce sera l'occasion de le découvrir aux côtés des conseillers du CG Jeunes pour la Fête de la nature, le 8 juin 2013.



CITOYENS DU MONDE

Les préoccupations des adolescents creusois ne s'arrêtent évidemment pas aux frontières départementales. Le traditionnel voyage à Paris en décembre leur a permis de découvrir l'Assemblée nationale, en compagnie du député Michel Vergnier. L'année prochaine, les jeunes élus s'ouvriront aux institutions européennes, avec une visite du Parlement de Strasbourg. Cette année, ils ont été particulièrement touchés par la tentative d'assassinat subie par Malala Yousufzai. Cette jeune Pakistanaise s'est illustrée pour avoir dénoncé publiquement, il y a quelques années, les violences commises par les talibans dans la Vallée de Swat, où elle vit. Devenue une cible, elle a été blessée par plusieurs balles en octobre dernier. Les conseillers du CG Jeunes ont souhaité lui adresser un courrier pour saluer son courage et son dévouement à la cause de l'éducation des filles.

Ce geste symbolique et de solidarité montre bien que nos jeunes élus sont en prise avec l'actualité internationale.





TOURISME

Nouvelle signature pour la Creuse



L'ADRT – Tourisme Creuse a adopté une nouvelle signature : « La Creuse – Être libre ». Une nouvelle manière de s'adresser aux touristes pour les convaincre qu'ici, ils trouveront ce qu'ils ne trouveront pas ailleurs.

CELA faisait maintenant une bonne dizaine d'années que la communication touristique de la Creuse était adossée au principe du jardin, plus largement de la nature. Cet angle d'attaque a séduit de nombreux touristes désireux de se ressourcer loin du tumulte urbain, de trouver dans notre département un autre rythme, une autre façon d'aborder ses vacances. Et les efforts accomplis par de nombreux professionnels pour proposer des structures d'hébergement ou des animations de qualité ont bien accompagné cette tendance vers le « tourisme intelligent », nourri de rencontres et de découvertes.

SE DIFFÉRENCIER

La Creuse n'est toutefois pas seule sur le créneau du « tourisme vert », où la concurrence est vive. Il était donc nécessaire de réfléchir à un positionnement encore plus identitaire, de nature à singulariser la communication du tourisme creusois. En d'autres termes, si les raisons pour lesquelles la Creuse constitue une destination touristique pertinente ne changent pas radicalement – nature, tranquillité, ressourcement – le message, lui, devait évoluer et marquer une différence. C'est ainsi que l'ADRT – Tourisme Creuse, qui a pour mission de définir et d'appliquer la politique touristique votée et financée par le Conseil Général, a choisi de travailler à l'élaboration d'une « marque Creuse ».

Confiée au cabinet Nomad & Co spécialisé dans la communication touristique, la démarche a d'abord consisté à s'interroger sur ce qui fait l'identité creusoise : son histoire, ses différences, sa clientèle,

ses valeurs, etc. Différents acteurs du département ont planché sur les réponses à ces questions, dans le cadre de réunions d'échanges et de réflexion qui ont eu lieu au cours de l'été 2012.

Ont ainsi été revisités différents aspects de ce qui constitue l'identité du territoire creusois : l'ancrage historico-culturel du territoire (solidarité des villages, émigration et accueil, espace et intimité) ; les différences qui le caractérisent (paysages, environnement sécurisant, temps, liberté, qualité, talents) ; la clientèle que la Creuse souhaite avoir et ses attentes (client urbain, mobile, curieux, à la recherche d'équilibre et de santé) ; la personnalité de la Creuse si elle était une personne (discrète, complexe, sincère, humaine, résistante, combative, républicaine, libre) ; les valeurs qui inspirent le territoire creusois et valorisent son offre (humanisme, honnêteté, solidarité, modestie, respect, sécurité).

Le résultat de ces séances de retour sur soi donne aujourd'hui une marque : « La Creuse – Être libre ». Parce qu'en Creuse, le temps est une liberté et non une aliénation, il est utilisé pour fabriquer du temps autrement. La Creuse est donc proposée comme une parenthèse dans la vie urbaine, la liberté pour le touriste de se retrouver et de renouer avec son intimité, une incitation à la curiosité et au partage d'expériences, un lieu à contempler ou à visiter, qui inspire et repose. Sur un rythme différent, dans une approche différente de la « consommation touristique ».

Comme l'indique le nouveau dossier de presse conçu par l'équipe de l'ADRT – Tourisme Creuse en citant Jean-Paul Sartre : « La liberté est un choix ». Nul doute que dans un monde qui nous en laisse si peu – de liberté, ou tout simplement de choix – ce message sera entendu par des touristes toujours plus nombreux. ■

Et aussi...



« La Creuse – Etre libre » se décline sur différentes affiches qui seront bientôt diffusées.



L'ADRT CREUSE

AU SERVICE DES PROPRIÉTAIRES DE MEUBLÉS

Afin d'accompagner les propriétaires de meublés creusois dans leur démarche de (re)classement, l'ADRT – Tourisme Creuse a décidé de s'engager dans la procédure d'accréditation lui permettant de réaliser les visites de classement. L'ADRT – Tourisme Creuse se trouve être le seul organisme accrédité pour cette mission en Creuse.

Décrocher les étoiles, c'est assurer le client d'une certaine qualité de prestation. Le classement « meublé de tourisme » (de 1 à 5 étoiles) est une démarche nationale et volontaire qui qualifie les locations saisonnières sur les bases de normes réglementaires (à bien différencier d'un label qui fait référence à une démarche commerciale). Ce classement est délivré pour 5 ans, suite à une visite d'inspection de l'hébergement par un organisme accrédité.

Les propriétaires de meublés, qu'ils soient classés selon les anciennes normes ou non, peuvent donc désormais contacter l'ADRT – Tourisme Creuse pour faire (re)classer leur(s) hébergement(s).

Les avantages du classement : rassurer le client, assurer une meilleure promotion, bénéficier d'une fiscalité plus avantageuse, avoir la possibilité d'accepter les Chèques Vacances.

RENSEIGNEMENTS : ADRT – TOURISME CREUSE

– 05 55 51 93 23.

NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE



Pour accompagner son message, l'ADRT – Tourisme Creuse a adopté une nouvelle charte graphique destinée à s'appliquer à tous les supports de communication qu'elle édite.

Un nouveau logo a été conçu, rompant totalement avec le passé mais voulant épouser la simplicité revendiquée par la Creuse : rond, et donc accueillant, il est minimaliste sur le plan graphique et utilise une police résolument moderne pour écrire la marque « La Creuse – Etre libre », dans un souci d'efficacité.

Sur les différentes affiches et visuels publicitaires qui seront éditées, ce logo sera associé à des images et à des émotions fortes, comme on pourrait en trouver dans des campagnes vantant des produits haut de gamme. « La Creuse – Etre libre » ponctuera ainsi différentes affirmations, selon les circonstances ou les types de clientèle : « Mon luxe », « Notre bout du monde », « Ma folie », « Mon adrénaline ».

La charte graphique est d'ores et déjà appliquée sur le site Internet www.tourismecreuse.com (notre photo), qui constitue le portail du tourisme dans le département. Et dans lequel on trouve un panorama extrêmement complet des prestations de l'ADRT – Tourisme Creuse et des professionnels du tourisme : recherche réservation d'hébergement, programmes de visites, restaurants, activités, brochures, agenda, etc.



On peut commencer le judo dès l'âge de 4 ou 5 ans. Un vrai bonheur de pouvoir chahuter entre copains... tout en apprenant à connaître son corps et à respecter un certain nombre de règles de vie.

Judo

Souplesse et code moral

Le judo est une des activités sportives les plus pratiquées en France. Si notre pays est une des grandes nations capables de rivaliser avec le Japon, c'est le fruit d'une politique volontariste qui a su faire de la transmission une priorité.

SPORT de combat aux règles obscures et incompréhensibles pour les uns, véritable art de vivre aux préceptes immuables pour les autres, le judo est une discipline d'initiés. Populaire pourtant, elle suscite à l'occasion des Jeux olympiques un réel engouement qui accompagne la moisson de médailles récoltée tous les quatre ans. L'été dernier à Londres, l'escarcelle française a été bien remplie par une équipe nationale exceptionnelle, à l'image de Teddy Riner, colosse infatigable et invincible.

UNE ÉCOLE DE LA VIE

Ces succès individuels, ce pari gagné de l'excellence et du haut niveau sont pourtant bien le fruit d'une réussite collective. Véritable modèle en matière d'enseignement et de formation, la Fédération française de Judo (et disciplines associées) attire 550.000 licenciés dans les dojos hexagonaux. Modestement, avec environ 800 pratiquants, le Comité départemental de la Creuse contribue également, au sein de chacun

des 14 clubs du département, à cette politique de développement.

Judo signifie littéralement « voie de la souplesse ». Cette discipline inspirée d'un art martial ancestral (le jiu-jitsu) a été créée par Jigoro Kano, en 1882. Elle consiste, plus qu'à combattre réellement, à résister par diverses techniques de projection ou de contrôle au sol, en additionnant sa propre énergie à celle de l'adversaire. Adversaire qui devient toujours, entre initiés des tatamis, un « partenaire ».

Méthode d'éducation plus que simple sport, le judo peut être pratiqué dès le plus jeune âge, à partir de 4 ou 5 ans. De manière très ludique, les enfants apprennent à maîtriser leur énergie, à prendre conscience de leur corps et à respecter leur partenaire. René Bouchaud, président du comité départemental sourit. « Sur le tatami, ils peuvent faire tout ce qui leur est habituellement interdit comme se rouler par terre, chahuter avec les copains ou tirer sur leurs vêtements. » Pourtant, déjà, le maître inculque à l'élève, à travers tous les rituels, notamment de salutation, les valeurs essentielles

du judo, reprises dans le célèbre code moral : politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi, amitié.

Titulaires d'un Certificat de Qualification Professionnelle ou d'un Brevet d'Etat, mais aussi nécessairement parés du grade de ceinture noire, les professeurs sont les garants d'une formation qui dépasse les simples acquisitions techniques. Les couleurs des ceintures, qui symbolisent les passages de grades, marquent la progression individuelle des élèves sur le plan technique et moral. L'entraide et la participation au collectif sont également valorisés : arbitrer ou enseigner font partie des apprentissages.

La fameuse ceinture noire, dont l'obtention est souvent vécue comme un aboutissement, est accordée chaque année à une quinzaine de judokas creusois. Il ne s'agit pourtant que d'un commencement, celui de la prise de responsabilités, comme cadre et formateur en premier lieu, mais éventuellement pour venir grossir les rangs du comité départemental et prendre sa part dans le développement du judo national. ■



HONNEUR AUX FEMMES

En janvier dernier, une météo plutôt hostile n'a pourtant pas troublé la cérémonie de remise des médailles du Département à Josiane Bressy, Christine Petit et Chantal Roby, en présence du président Jean-Jacques Lozach et du vice-président en charge de l'Éducation et du Sport, André Mavigner. Au-delà des carrières sportives, c'est leur parcours de militantes associatives, leur engagement au service du sport creusois et des associations sportives du département qui ont été rappelés à cette occasion.

Josiane Bressy est Présidente depuis 1997 de l'Amicale Handisport et elle a su faire du sport un réel vecteur de socialisation et d'épanouissement.

Christine Petit, comme enseignante d'abord puis comme Directrice régionale adjointe de l'UNSS, a su transmettre sa passion du sport et de la compétition, et lui donner toute sa dimension pédagogique.

Chantal Rouby, au palmarès tennistique impressionnant, encore vice-championne du monde par équipe en 2010 et 2012, met aujourd'hui ses connaissances au service des clubs creusois pour éduquer les jeunes générations.

Ces trois femmes sont trois citoyennes engagées qui, dans leurs vies professionnelles et sportives, ont su faire vivre les valeurs éducatives.

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL EN BREF

Le Comité départemental de Judo a signé dès 2004 une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) avec l'État et le Conseil Général de la Creuse. Pour la période 2009-2012, soit la durée de l'Olympiade, le Département lui a attribué 3.000€ par an pour mener à bien sa politique.

Trois axes et objectifs principaux ont été définis : la formation, la politique sportive et le développement du judo sur le plan départemental. En plus de l'organisation des championnats départementaux, le CD porte ainsi « Judo à l'école », une action phare de la fédération, et fournit aux clubs et établissements scolaires 200 kimonos et 700m² de tapis. Le comité encourage la mutualisation entre les clubs, notamment pour bénéficier des services d'éducateurs salariés.

Le Comité départemental peut s'enorgueillir d'un fort taux de pratique féminine - il avoisine les 40% - qui va à l'encontre des chiffres nationaux. Résultat de cette pratique féminine et de la politique de formation, les excellents résultats de trois Creusoises, aidées par le Département sur le Fonds départemental des sportifs de bon niveau : Marjorie Faure, Aude Le Luyer et Gabrielle Rougeot (2^{ème} en demi-finale du championnat de France cadettes et qualifiée pour le championnat de France). Leur camarade Jean-Jacques Granet est également aidé au titre des sportifs de bon niveau.

INFO + : PRÉSIDENT RENÉ BOUCHAUD 04 73 79 02 82 - WWW.CDJUDO23.COM





ETANG DES LANDES

L'équipe de la Réserve sera relogée au printemps dans les locaux techniques actuellement en chantier. Viendra ensuite la restructuration du Pavillon de Landes en Maison de la Réserve, où un espace muséographique sera proposé aux visiteurs.



Les travaux ont démarré

Le chantier de la future Maison de la Réserve de l'Etang des Landes a démarré. Après l'aménagement de locaux techniques, suivra la transformation de la garderie en espace muséographique.

EN tant que gestionnaire de la Réserve naturelle de l'Etang des Landes, le Conseil Général s'est vu confier par l'Etat la responsabilité de la gestion écologique du site (voir encadré). Mais il a également une mission d'accueil et de sensibilisation du public, qui justifie la réalisation d'aménagements adaptés. Ces dernières années, certains ont déjà été réalisés. Ponctué par quatre observatoires situés au bord de l'eau, un sentier de découverte de 7 km permet de faire le tour de l'étang tout en respectant son environnement (le balisage a d'ailleurs été refait intégralement l'automne dernier). Affûts et chemins ont été réalisés en 2006 et 2007 et permettent à tous, naturalistes ou simples promeneurs, de profiter des richesses faunistiques et floristiques du site. Mais le point d'orgue de ces aménagements, c'est le lancement des travaux de réalisation d'une Maison de la Réserve et de ses abords. Ce chantier est prévu en deux étapes, dont l'une a démarré dans le courant de l'hiver. Cette Maison de la Réserve, qui sera l'élément essentiel du dispositif d'éducation à

l'environnement et d'accueil du public, va être réalisée à partir de la restructuration de l'actuel Pavillon de Landes, autrement connu sous l'appellation de « garderie ».

D'ABORD L'ANNEXE

A partir de la route d'accès au site, un parking va être aménagé sur une parcelle communale. De ce parking stabilisé (mais pas goudronné) et bénéficiant d'un aménagement « champêtre » sur le thème du bocage (des haies ont été plantées avant l'hiver), le visiteur accèdera par un sentier à la Maison de la Réserve, via l'anguillière. Il arrivera sous un préau où des informations et éléments de scénographie l'informeront, y compris lorsque la Maison de la Réserve sera fermée. Il accèdera à l'intérieur du pavillon au niveau d'une borne d'accueil (avec un agent de la Réserve pour le renseigner).

Juste à côté, un espace boutique lui proposera des guides ornithologiques, livres naturalistes, etc. Tout le reste du rez-de-chaussée sera consacré à l'exposition permanente (environ 100 m²) décrivant le site, les milieux

et espèces de la Réserve, son fonctionnement écologique, sa gestion, les actions du Conseil Général, etc. A l'étage seront installés les bureaux de l'équipe de la Réserve, une salle de réunion, une salle pédagogique, une salle de projection, le tout modulable en fonction des besoins.

A l'extérieur, la Maison de la Réserve proposera un jardin aquatique pédagogique, qui reconstituera une coupe de l'étang et montrera l'intérêt du marnage et de l'herborisation. Une façon de voir l'étang des Landes en réduction, sans déranger ses habitants... Les travaux ont démarré cet hiver, par l'aménagement de locaux techniques dans la ferme qui sera à terme une annexe de la Maison de la Réserve. Ces locaux techniques permettront, dès le printemps, de reloger l'équipe de la Réserve, dont les bureaux provisoires sont actuellement déplacés dans un gîte tout proche. La restructuration du Pavillon de Landes pourra alors commencer, pour une livraison début 2014. ■

INFO + : LE COÛT DU PROJET EST DE 1,2 M€ TTC, DONT 40% DE FINANCEMENTS EUROPÉENS. DES SUBVENTIONS SONT DEMANDÉES À L'ETAT ET À LA RÉGION, DANS LE CADRE DU CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION.

RÉSERVE, FICHE TECHNIQUE



Sur **165 hectares**, dont 102 d'étang, la Réserve de l'Étang des Landes offre aux promeneurs une grande variété d'ambiances et de paysages tout au long de l'année : prairies, landes et roselières entourent le plus vaste étang limousin d'origine naturelle, qui constitue une zone humide étendue et originale. L'étang des Landes propose **plus de 400 espèces végétales**, dont certaines rares et menacées. Sur les berges sableuses où le niveau de l'eau varie énormément, se développent des plantes basses, comme le Fluteau rampant ou la Litorelle à une fleur, qui forment ce que l'on appelle des « gazons amphibies ». En arrière poussent des plantes beaucoup plus hautes mais qui ont aussi besoin des variations du niveau de l'eau : les hélrophytes. Ils forment des zones denses, dominées par le Roseau commun ou la Laîche élevée. Dans ces roselières se développe la Grande douve, plante protégée en France et que l'on peut observer en Limousin uniquement à Lussat.

L'étang des Landes abrite également **plus de 700 espèces animales** qui trouvent dans la végétation diversifiée du site un lieu de vie idéal. Près de 100 espèces d'oiseaux s'y reproduisent : le Héron pourpré côtoie le Bihoreau gris, la Rousserolle effarvatte ou le Phragmite des joncs. Une centaine d'autres, comme le Balbuzard pêcheur, la Grue cendrée, la Grande aigrette et de nombreux petits échassiers y voient un lieu d'hivernage ou une étape pour leurs longues migrations.

C'est aussi à l'étang des Landes que l'on trouve la plus grande diversité de libellules du Limousin, avec plus de 40 espèces. Quant à la Barbastelle, c'est une chauve-souris vulnérable au niveau mondial. Au printemps, le chant des rainettes vertes résonne à la tombée de la nuit et c'est le moment que choisit la loutre pour parcourir son territoire.

Cette richesse est à l'origine du classement en **réserve naturelle nationale** (décret ministériel n°2004-1480 du 23 décembre 2004). Le Conseil Général, propriétaire du site, s'est aussi vu confier par l'Etat la gestion de la Réserve, pour laquelle il s'est adjoint les compétences scientifiques du Conservatoire des Espaces naturels (CEN) du Limousin, qui a élaboré le **plan de gestion 2009-2013** de la réserve.

Ce document, qui dresse un état des lieux du patrimoine naturel (rareté, état de conservation, menaces), planifie les actions à mener afin de conserver la biodiversité de la réserve naturelle. La première mission du Conseil Général est donc la réalisation de **travaux de génie écologique** tels que le débroussaillage, la fauche, le retour du pâturage, la gestion du cheptel piscicole, la gestion des niveaux d'eau, le curage de l'étang, la régulation des espèces exotiques....

REPÈRES

- 1684** : création de l'étang des Landes à la demande du seigneur de Lussat, Joseph Detianges
- 1982** : l'étang des Landes est reconnu ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique)
- 1989** : l'étang des Landes est reconnu ZICO (zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux)
- 1995** : le Conseil Général devient propriétaire de l'étang des Landes
- Fin 2000** : lancement de la constitution du dossier scientifique nécessaire pour la procédure de classement en réserve naturelle nationale
- Septembre 2001** : avis favorable du CNPN (conseil national de protection de la nature) à l'engagement de la procédure de classement en réserve naturelle nationale
- 23 décembre 2004** : un décret classe officiellement l'étang des Landes en réserve naturelle nationale (JO du 30 décembre 2004)
- 13 juillet 2005** : le comité consultatif présidé par le Préfet retient la candidature du Conseil Général comme gestionnaire de la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes
- 2006** : premiers aménagements autour du site (observatoires du Genévrier, des Trois Bouleaux, passerelle des Sables et cheminements afférents)
- 2007** : fin des aménagements autour du site (observatoires du Grand Affût, des Hérons et chemin d'accès, parcours autour du site)
- 2009** : mise en œuvre du premier plan de gestion de la réserve naturelle nationale de l'étang des Landes (2009-2013)
- Fin 2012** : début des travaux de construction de la Maison de la Réserve



L'exposition « La paysannerie au Moyen-âge » raconte la vie des paysans de l'époque médiévale à travers notamment le calendrier agricole de l'église de Clairavaux.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Aux racines de notre culture

Jusqu'au 26 avril, les Archives départementales présentent une exposition consacrée à la paysannerie au Moyen-âge, à partir du calendrier peint de l'église de Clairavaux.



La Creuse est un département agricole, et pas depuis hier. L'exposition actuellement présentée aux Archives départementales permet de prendre la mesure d'une culture ancestrale, qui a façonné le territoire et les hommes qui y vivent, qui rythme encore nos vies par-delà les bruits de la modernité.

« La paysannerie au Moyen-âge » est le troisième volet d'une série d'expositions sur l'époque médiévale

organisées en partenariat avec le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret et la Bibliothèque Multimédia Intercommunale de l'agglomération de Guéret (*). S'appuyant sur les calendriers agricoles peints dans certaines églises du département, en particulier celui de Clairavaux, cette exposition déroule les mois et les saisons pour nous expliquer comment s'organisait la vie des paysans, leurs activités, leur environnement et leur condition sociale.

Le choix a été fait de mettre plus particulièrement en exergue le calendrier agricole de l'église de Clairavaux, datant du XIII^{ème} siècle, car celui-ci a bénéficié d'une magnifique restauration et présente une vue quasi exhaustive des différentes activités du paysan (il ne manque que les mois de novembre et décembre). Quelques panneaux

présentent des éléments des calendriers agricoles peints des églises de Sainte-Feyre, Saint-Etienne-de-Fursac et Budelière. L'exposition propose également différents documents issus des Archives départementales, comme des plans agricoles montrant l'organisation et la répartition des activités autour des grandes propriétés, ainsi que des vieux outils aimablement prêtés par Mme Delage, propriétaire du domaine de Banizette.

ANIMATIONS ET CONFÉRENCES

Pendant la durée de l'exposition, l'équipe des Archives départementales propose également des animations et des conférences : conférence sur « La vie quotidienne du paysan marchois au XV^{ème} siècle » par l'historien David Glomot le mardi 19 février, atelier enluminure le mercredi 6 mars, atelier « paysans, Moyen-âge et peinture » le mercredi 27 mars, conférence sur « Le calendrier agricole de Clairavaux » par Perrine Mane (directrice de recherche au CNRS) le mardi 19 mars. ■

INFO+ : « LA PAYSANNERIE AU MOYEN-ÂGE », JUSQU'AU 26 AVRIL 2013 – EXPOSITION OUVERTE DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 17H00 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 16H00. DANS LE HALL DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES. À GUÉRET – RENSEIGNEMENTS AU 05 44 30 26 54.

(*) Du 9 janvier au 15 février 2012, le Musée a proposé l'exposition « Chevaliers et moines » ; du 22 mai au 15 juin 2012, la BMI abritait l'exposition « Châteaux-forts et féodalité ».

FICHES

Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de Chard



PATRIMOINE DE PAYS

La Croix du Partage (Grand-Bourg)



OBJETS DU PATRIMOINE

Chapelle de la Nativité du Monteil-au-Vicomte (cloche)



FICHES

Le patrimoine de la Creuse

MONUMENTS ET ÉDIFICES

Eglise paroissiale de Chard



L'église paroissiale de Chard est placée sous le vocable saint Pardoux. Datée du XIII^e siècle, elle a été restaurée et agrandie à l'époque moderne. Un clocher porche carré moderne la précède à l'ouest. Une flèche octogonale en charpente, couverte d'ardoises, la domine. Un portail brisé à deux voussures s'ouvre au fond du porche. A l'intérieur, un berceau brisé couvre la nef à chevet plat sur laquelle s'ouvrent des chapelles modernes voûtées d'arêtes. Une niche en plein cintre abrite les fonts baptismaux.

Un retable moderne en bois peint est adossé au chevet. Quatre fines colonnes

le partagent en trois parties. Au centre, une peinture sur toile évoque la Présentation au Temple. Sur les côtés, des niches abritent les statues en bois polychrome de saint Pardoux et saint Jean-Baptiste.

L'église saint Pardoux possède également un bénitier polygonal en granite sculpté d'un masque en bas-relief, une Pietà en bois polychrome du XVIII^e siècle, des statues en bois de saint Marc (ou saint Abdon) et de la Vierge à l'Enfant, et une bannière de procession moderne dédiée à son saint patron.

Notice extraite d'Alain Mingaud, *Eglises de la Creuse*, éditions Lucien Souny, Saint Paul 2006, p. 75



LA CREUSE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Cet ouvrage propose un tableau de la vie des Creusois dans la France des années noires. Fruit de la collaboration de plusieurs spécialistes de l'époque 1939-1945, ce livre met également en lumière des textes de René Castille, des biographies et des témoignages provenant de son fonds d'archives. Il se veut fidèle à la mémoire de ce résistant de la première heure, devenu par la suite l'historien de la Résistance creusoise.

La Creuse pendant la Seconde Guerre mondiale – René Castille, Guy Avizou, Christophe Moreigne, Pascal Plas – Le Puy Fraud Editeur – 304 pages (avec cahier photos 30 pages) – 20,00 €

OBJETS DU PATRIMOINE

Chapelle de la Nativité du Monteil-au-Vicomte (cloche)



La chapelle de la Nativité-de-la-Vierge du village de Châtain, au Monteil-au-Vicomte, a conservé sa cloche en bronze d'un diamètre de 57 cm et d'un poids d'environ 109 kg. La panse est décorée d'un long relief représentant un calvaire. Une inscription et une date en français sont gravées sur le vase supérieur : « PARAIN MRE ANNET CHOUSTOUX PRETRE CURE DE CHATAIN MARAINE DAME / TERESE GUIONY DARFEUILHE 1788 N° MARTIN FONDEUR ».

Cette cloche, d'après la date portée, a été exécutée en 1788 par le fondeur N. Martin. Ce dernier a également réalisé des cloches à Mérinchal en Creuse, Peyrat-le-Château en Haute-Vienne et Couffy-sur-Sarsonne en Corrèze. La cloche de Châtain présente des altérations dues à l'usure et aux déjections d'oiseaux. Elle a été inscrite au titre des Monuments historiques le 21 mai 2010.

PATRIMOINE DE PAYS

La Croix du Partage (Grand-Bourg)



La Croix du Partage témoigne de la légende de saint Léobon, légende fondatrice de la commune de Grand-Bourg. Léobon naquit au V^e siècle. Il installa son ermitage près de Salagnac, où il réalisa de nombreux miracles. Après sa mort, de nombreux pèlerins s'installèrent à proximité de son tombeau. Ce nouveau village prit le nom de Grand-Bourg de Salagnac.

Les Fursacois, regrettant de l'avoir chassé dans sa jeunesse, décidèrent de récupérer ses reliques. Ils se rendirent au Grand-Bourg, s'en saisirent et rebroussèrent chemin. Arrivé au niveau de Marliat, leur attelage s'immobilisa tandis que le tocsin du Grand-Bourg sonnait et que l'on entendait crier : « Gens dau Borg, levas vous tous, lous Foursacoux sont à Marliou, emportant san Liobou ! ». Dans la lutte, les Grand-Bourgeois recueillirent la tête et le bras droit du saint dans lequel demeurait toute sa force, tandis que le reste du corps demeura aux Fursacois.

THÉÂTRE

LUNDI 4 MARS 2013

Guéret

Toujours l'orage

Texte d'Enzo Cormann – Compagnie Théâtre Octobre – Chantier ouvert au public

Espace Fayolle – La Fabrique – 19h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JEUDI 7 MARS 2013

Guéret

Corvée de bois

D'après un roman de Didier Daeninckx – Compagnie Théâtre Octobre – Adaptation et mise en scène de Didier Kerckaert

Espace Fayolle – La Fabrique – 20h30

Autour du spectacle, en partenariat avec la BMI, lecture-rencontre avec Didier Daeninckx

Bibliothèque Multimédia Intercommunale – 18h00 – Entrée libre

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JEUDI 7 MARS 2013

Aubusson

Roberto Zucco

Texte de Bernard-Marie Koltès – Compagnie L'abadis – Mise en scène de Camille Brunel et Adrien Ledoux

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



MARDI 12 MARS 2013

Guéret

Federico(s)

Texte de Filip Forgeau – Compagnie Création Ephémère – Mise en scène de Philippe Flahaut

Espace Fayolle – La Fabrique – 15h00 (scolaires) et 20h30 (tout public)

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MARDI 12 ET MERCREDI 13 MARS 2013

Bourganeuf / Saint-Yrieix-la-Montagne

C'est la faute à Rabelais

Dans le cadre des "Itinéraires d'Artistes, spectacles vagabonds en Limousin", théâtre musical et burlesque – Texte d'Eugène Durif – Compagnie l'Envers du décor – Mise en scène de Jean-Louis Hourdin

Mardi 12 mars à Bourganeuf ; mercredi 13 mars à Saint-Yrieix-la-Montagne – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



MARDI 19 MARS 2013

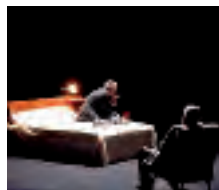
Guéret

Héroïne

Texte d'Eugène Durif – Compagnie l'Envers du décor – Mise en scène de Karelle Prugnaud

Espace André Lejeune – La Fabrique – 20h30

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JEUDI 21 ET VENDREDI 22 MARS 2013

Aubusson

La grande et fabuleuse histoire du commerce

Texte et mise en scène de Joël Pommerat – Compagnie Louis Brouillard

Jeudi 21 mars à 20h30 ; vendredi 22 mars à 19h30 – Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



SAMEDI 23 MARS 2013

La Souterraine

Clovis Cornillac – La Contrebasse

Texte de Patrick Süskind, interprété par Clovis

Cornillac, seul en scène – Mise en scène de Daniel Benoin

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



JEUDI 28 MARS 2013

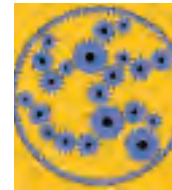
Aubusson

Pourquoi la hyène a les pattes inférieures plus courtes que celles de devant et le singe les fesses pelées ?

Danse et conte avec la compagnie Seydou Boro – D'après un conte populaire burkinabé – Chorégraphie de Seydou Boro

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 14h30 (scolaires) et 19h30 (tout public)

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM



MARDI 2, MERCREDI 3 ET JEUDI 4 AVRIL 2013

Bourganeuf / Aubusson / La Villedieu

Vrai / Faux (rayez la mention inutile)

Dans le cadre des "Itinéraires d'Artistes, spectacles vagabonds en Limousin", théâtre-magie – Conception et effets magiques de Thierry Collet – Compagnie Le Phalène

Mardi 2 avril à Bourganeuf ; mercredi 3 avril à La Pépinière ; jeudi 4 avril à La Villedieu – Scène Nationale d'Aubusson – 19h30 – Débat à l'issue de la représentation

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

SAMEDI 6 AVRIL 2013

Saint-Priest-la-Feuille

Filles de joie

Compagnie Le Chat Perplexe – Histoires et chant par Lucie Catsu – Mise en scène de Stella Cohen Hadria

Salle des Fêtes – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR



MARDI 9 AVRIL 2013

Aubusson

Qui vive

Théâtre-magie – Conception de Thierry

Collet – Compagnie Le Phalène – Mise en scène d'Eric Didry

Théâtre Jean Lurçat – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

DANSE

VENDREDI 5 AVRIL 2013

Limoges

Orphée et Eurydice

Opéra-danse, sous la direction musicale de Jean-François Verdier – Mise en scène et chorégraphie de Nathalie Pernet, assistée de Regina Meier

Sortie spectacle à l'Opéra-Théâtre de Limoges – Scène Nationale d'Aubusson – 20h30

INFO : 05 55 83 09 09 OU WWW.CCAJL.COM

DU 7 AU 13 AVRIL 2013

Guéret

Festival Urban Culture / La Fabrique

• Dimanche 7 avril – Battle – Espace André Lejeune – 15h00

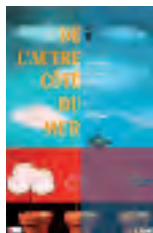
• Mardi 9 avril – Davai Davai – Avec le chorégraphe Brahim Bouchelaghem et les huit champions du monde russes du "Battle of the Year 2008" – Espace André Lejeune – 20h30

• Mercredi 10 avril – Stages de danse Hip-Hop – Espace Fayolle

• Samedi 13 avril – Wax Tailor & The Dusty Rainbow Experience – Musiques actuelles, Espace André Lejeune – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR

JEUNE PUBLIC



MARDI 5 MARS 2013

La Souterraine

De l'autre côté du mur

Théâtre-musique avec la compagnie Le P'tit Piano Sans Bretelles – A partir de 3 ans
Centre culturel Yves Furet – 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR OU WWW.COM-PAGNIE-PPSB.COM



VENDREDI 15 MARS 2013

Guéret

Blanche, la nuit

Dans le cadre des "Vendredis Sorties", théâtre avec la compagnie Création Éphémère – Texte de Filip Forgeau – Mise en scène de Philippe Flahaut

Espace Fayolle – La Fabrique – 15h00 (scolaires) et 20h00 (tout public)

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



VENDREDI 29 MARS 2013

Guéret

Voyage d'un courant d'air

Dans le cadre des "Vendredis Sorties", spectacle poétique et musical avec la compagnie Le Chat Perplexe – De et avec Lucie Catsu – Mise en scène de Stella Cohen Hadria

Espace Fayolle – La Fabrique – 10h00 et 15h00 (scolaires) ; 18h30 (tout public) – Réservation indispensable

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



MARDI 2 AVRIL 2013

La Souterraine

La note muette

Marionnettes, à partir de 5 ans – Scénario original de Jérôme Guillot – Mise en scène de Marc Brazey

Centre culturel Yves Furet – 10h00 et 14h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR

EXPOSITION

DU MARDI 5 AU SAMEDI 23 MARS 2013

Guéret

"Graines de cabanes"

Exposition d'après le livre de Philippe Lechermeier, illustrations d'Eric Puybaret, présentant les cabanes les plus insolites du monde entier. Nicolas Le Tron, artiste-plasticien creusois, invite les enfants à fabriquer leur cabane-livre à partir de matériaux récupérés, les mercredis 13 et 20 mars de 16h00 à 17h30

Bibliothèque Multimédia Intercommunale

INFO : 05 87 63 00 08 OU WWW.BMI-GUERET.FR

JUSQU'AU 31 MARS 2013

Île de Vassivière

"Terre de Profondeur"

Exposition personnelle de Dominique Ghesquière – L'artiste conçoit pour ce site unique un ensemble d'œuvres dont la fragilité se mesure à la puissance de l'architecture

Centre International d'Art et du Paysage – Du mardi au dimanche de 11h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

Performance de Robert Cantarella "Faire le Gilles", proposée par l'association "PAN !" à l'occasion du Printemps des Poètes

Salle Raoul Hausmann – Samedi 16 mars à 16h00

INFO : 05 55 69 27 27 OU WWW.CIAPILEDEVASSIVIERE.COM



DU 12 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2013

Guéret

Marc Vaugelade "1923-2001"

Le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret propose une exposition sur Marc Vaugelade

• Conférence animée par Sylvie Vaugelade sur l'exposition consacrée à son père, le jeudi 25 avril au Musée à 20h30

INFO : 05 55 52 37 98 OU WWW.CREUSE.FR



JUSQU'AU 26 AVRIL 2013

Guéret

La Paysannerie au Moyen-Age

Exposition, animations et conférences

- Mardi 19 février – 18h00 : conférence par David Glomot (Historien) "La vie quotidienne du paysan marchois au XV^e siècle"
- Mercredi 6 mars – 15h00 : "Atelier enluminure" proposé par le Musée de Guéret
- Mardi 19 mars – 18h00 : conférence par Perrine Mane (Directrice de recherche au CNRS) "Le calendrier agricole de Clairavaux"
- Mercredi 27 mars – 15h00 : atelier "Paysans, Moyen-Age et Peinture"

Archives Départementales de la Creuse – Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00, vendredi de 8h30 à 16h00

INFO : 05 44 30 26 54 OU WWW.CREUSE.FR

MUSIQUE



SAMEDI 9 MARS 2013

Guéret

Babayaga en concert

Dans le cadre de "DO RÉ MI FAYOLLE LA FABRIQUE", concert de musiques du monde

Espace Fayolle – La Fabrique – 21h00 – Réservation indispensable

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



JEUDI 14 MARS 2013

La Souterraine

Bénabar

Concert de musique Pop, Jazz voire Country

Centre culturel Yves Furet – 20h30

INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR OU WWW.BENABAR.COM

VENDREDI 22 MARS 2013

Peyrabout

Aälma Dili

Avec Emilio (violin), Benoît (guitare), Johnny (contrebasse) et Clément Oury (prix au violon du Conservatoire de Berlin) – Organisé par la CIATE, Communauté de Communes Creuse Thaurion Gartempe, en partenariat avec Pays'Sage

Salle polyvalente – 20h30

INFO ET RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN)

SAMEDI 23 MARS 2013

Guéret

E.Sens en concert

Dans le cadre du partenariat entre La Fabrique et le GANG, concert de musiques actuelles, par un quintet entre slam et chant

Chapelle de la Sénatorerie – La Fabrique – 21h00

INFO : 05 55 52 84 97 OU WWW.VILLE-GUERET.FR



SAMEDI 23 MARS 2013

Guéret

Hugues Aufray

Abet Production et Encore Production présentent Hugues Aufray en concert,

dans le cadre de son "Troubadour Tour"

Espace André Lejeune – 21h00

INFO ET RESERVATION : 05 55 52 14 29 (OT GUÉRET) OU WWW.LESMONTSDEGUERET.FR

BISTROTS D'HIVER PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES



DIMANCHE 3 MARS 2013
Eymoutiers (87)

Sam
Chanson française, swing –
Chez Caouette
Flayat
Michel Boutet
Spectacle jeune public
(conte) – Espace Associatif
Alain Fauriaux

DIMANCHE 10 MARS 2013
Royère-de-Vassivière
La Maison
Quitientchaud
Chanson française –
L'Atelier

DIMANCHE 17 MARS 2013
Peyrat-le-Château (87)
Sale Petit Bonhomme
Chanson française, textes –
Auberge du Bois de l'Etang

DIMANCHE 24 MARS 2013
Féniers
Tonycello
Violoncelliste, chanson
française, humour –
Restaurant des Sources
Viam (19)
Aälma Dili
Musique de l'Est –
Auberge du Lac

DIMANCHE 7 AVRIL 2013
Tarnac (19)
Dù Bartas
Occitan / français –
Hôtel des Voyageurs

DIMANCHE 14 AVRIL 2013
Sornac (19)
L'Italie qui chante
Chanson italienne –
Auberge de la Fontaine
Affieux (19)
Le Quartier
Makibé
Chanson française –
Auberge du Cantou

DIMANCHE 21 AVRIL 2013
Combressol (19)
Deni
Chanson française –
Le Chatel

INFO : 05 55 67 88 58 OU WWW.PAYS-SAGE.NET

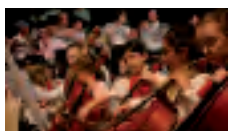


VENDREDI 29 MARS 2013
La Souterraine
Manu Dibango
Concert de
musique "Afro
Jazz Soul"

Centre culturel Yves Furet – 20h30
INFO : 05 55 63 10 06 OU WWW.CCYF.FR
OU WWW.MANUDIBANGO.NET

SAMEDI 6 AVRIL 2013
Vidaillat

Dù Bartas
Concert de musique traditionnelle d'Occitanie
– Organisé par la CIATE, Communauté de
Communes Creuse Thaurion Gartempe – En
partenariat avec Pays'Sage
Salle polyvalente – 20h30
INFO : 05 55 62 55 93 (OT) OU WWW.CIATE.NET



JEUDI 11 AVRIL 2013
Boussac
Concert

Donné par les élèves
de l'Ecole de Musique Emile Goué
Salle polyvalente – 19h00 – Entrée libre
**INFO : 05 44 30 26 90 OU 05 55 65 05 95 (OT) OU WWW.TOU-
RISMEBOUSSAC.FR**



SAMEDI 20 AVRIL 2013
Reterre
Yoanna

Duo accordéon
(Yoanna) et vio-
loncelle (Marion
Ferrieu), chanson – Organisé par le Pays
Combraille en Marche avec le soutien de la
Commune et du Comité des Fêtes de Reterre
Salle des Fêtes – 20h30
**INFO ET RESERVATIONS : 05 55 83 11 17 OU WWW.PAYS-
COMBRAILLEENMARCHE.ORG**

LECTURE / CONFÉRENCE

VENDREDI 8 ET SAMEDI 9 MARS 2013
Maisonnières / Nohant

Le groin dans les étoiles
Théâtre loufoque, avec Hélène Arthuis et Sophie
Royer – Anorak Compagnie
• Maisonnières, le 8 mars : organisé par la CIATE,
Com. Com. Creuse Thaurion Gartempe en partena-
riat avec le Pays Combraille en Marche – Salle
polyvalente – 20h30
• Nohant, le 9 mars : organisé par le Pays Com-
braille en Marche – Salle socio-culturelle – 20h30
**INFO ET RESERVATIONS : 05 55 62 55 93 (OT AHUN) / 05 55 83
11 17 OU WWW.PAYSCOMBRAILLEENMARCHE.ORG**

DU 20 AU 23 MARS 2013

La Souterraine

**Salon départemental du Livre
de Jeunesse**

Organisé par la BDC, en partenariat avec le
Ministère de la Culture – DRAC du Limousin
– Journée tout public, le samedi 23 mars, avec
ateliers et séances de dédicaces. Vous rencon-
trerez des auteurs et/ou illustrateurs pour la
jeunesse : Michel Boucher, Philippe Dumont,
Yann Fastier, Maria Jalibert, Claire Mazard,
Armandine Penna, Marc Pouyet, Nicolas Gouny...
Dans les locaux de Traces de Pas

INFO : 05 44 30 26 26

MARDI 9 AVRIL 2013

Guéret

Conférence

Par Alain Depaulis, en présence de Jean Navarro
et Gilles Cervera, à l'occasion de la sortie de son
dernier ouvrage "Comment travailler ensemble"
– Organisé par la BDC, en partenariat avec
le Ministère de la Culture – DRAC du Limousin
Chapelle de la Sénatorerie – 20h30

INFO : 05 44 30 26 26

DIVERS

VENDREDI 1^{ER} MARS 2013

Guéret

Barathon déguisé

Le GANG organise son Barathon d'Hiver, avec
une succession d'animations musicales dans les
différents bars de la ville

- "Hamon est sur la lune" – Sporting – 18h30
- "Sapritch vs Lad" – Grand Café – 20h00
- "Johnny gin" – Bar de La Poste – 21h30
- "Mr Godson" – Barry Lindon – 23h00
- "Ouich et les Lorraines" – Guet Apens – 00h30

INFO : 06 74 19 29 42

SAMEDI 9 MARS ET SAMEDI 13 AVRIL 2013

Sardent

Projection de films suivis de débats

Organisé par l'association "L'Halluciné, un autre
cinéma est possible", tous les seconds samedis
du mois

- Le 9 mars, projection du film d'Esther Hoffenberg
"Au Pays du Nucléaire" – Salle des Fêtes – 21h00
- Le 13 avril, projection du documentaire musical
espagnol "Checkpoint Rock - Chansons depuis la
Palestine" – Salle des Fêtes – 21h00

INFO : 06 43 72 58 83 OU WWW.HALLUCINE.CANALBLOG.COM

JEUDI 28 MARS 2013

Ahun

**4^{ème} Journée Départementale de
l'Eau "La coopération internationale
dans le domaine de l'eau"**

Organisée par l'Office de Tourisme Creuse
Thaurion Gartempe, en partenariat avec le
Lycée Agricole d'Ahun et la CIATE

Conférences, stands et animations – Gymnase du
Lycée – De 9h00 à 16h30 – Entrée libre

**INFO : 55 55 62 55 93 (OT) OU WWW.AHUN-CREUSE-TOU-
RISME.COM**

Et aussi...

ARTISTES DE NATURE EN VILLE

Par Marc Pouyet
Editions Plume de carotte
144 pages : 29,50 €



Illustrateur pour la jeunesse au départ, Marc Pouyet est aussi un amoureux de la nature. Dans sa Creuse d'adoption, il donne de la poésie à l'édition à travers ses travaux sur le land art, cette manière de « tricoter » des œuvres éphémères avec les morceaux de pas-grand-chose que la nature laisse traîner en chemin.

Après Artistes de nature (land art au fil des saisons), Artistes de jardin (land art au potager) et Jeux de nature (45 jeux traditionnels revisités en land art), Marc Pouyet nous livre Artistes de nature en ville. Où le land art redonne des couleurs au milieu urbain et ré-enchanter le bitume.

EXTRAVAGANTE CREUSE

Par Danièle Demachy-Dantin
Le Puy Fraud Editeur
251 pages : 18,00 €



A l'ère de la mondialisation où les valeurs économiques prennent le pas sur toutes les autres, le riche héritage identitaire de la Creuse constitue-t-il un atout ?

Danièle Demachy-Dantin, amoureuse inconditionnelle de son pays d'adoption, veut le croire. Elle y met juste la condition que l'innovation s'appuie sur une lecture juste du passé. Inventaire des fondamentaux de l'identité creusoise, son dernier livre est aussi l'occasion de revisiter les contre-vérités et de faire quelques mises au point.

Un regard critique et bienveillant à la fois, courageux aussi, sur les différentes facettes de la Creuse.

BDC

Les coups de cœur

Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.

ALBUM À PARTIR DE 10 ANS

L'encyclopédie des héros

A chacun son héros : Aphrodite ou Lara Croft, Ulysse ou Zorro, Peter Pan ou Harry Potter.

25 portraits humoristiques illustrés, accompagnés d'un

récit les mettant en scène. Une façon amusante d'acquérir une bonne culture générale sans en avoir l'air.

L'encyclopédie des héros : icônes et autres demi-dieux / Anne Blanchard, Francis Mizio, Jean-Bernard Pouy, Serge Bloch – Gallimard-Jeunesse, 2012.

DOCUMENT

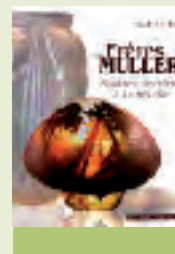
Les cabanes du monde

Pete Nelson, architecte, créateur de cabanes dans les arbres, nous offre un voyage autour du monde qui va faire rêver petits et grands.

Dans leur écrin de nature, ces petites merveilles d'architecture révèlent leurs secrets. Un ouvrage pour le plaisir des yeux.

Les cabanes du monde / Pete Nelson ; traduit de l'anglais par Catherine Bricout – Paris : Aubanel, 2009 – 223 pages.

DOCUMENT

Les frères Muller, maîtres verriers à Lunéville

Cet ouvrage révèle la vie passionnante et l'univers artistique des Frères Muller, maîtres verriers à Lunéville. Une belle découverte de la verrerie d'art, grâce à la technique du

travail, la passion et l'imaginaire. Nous retrouvons l'image du lustre suspendu dans la salle à manger des grands-parents. Ces artistes ont su prendre le virage de l'art déco et leurs œuvres ne cessent d'enchanter les amateurs.

Les frères Muller, Maîtres verriers à Lunéville / Benoît Tallot. – Woippy (Moselle) : Ed. Serpenoise, DL 2007 – 165 pages – 30,00€

En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale.

GROUPE DE LA GAUCHE UNIE

A votre écoute



Votre Conseil Général s'engage dans une démarche de concertation à l'occasion de la mise en œuvre de l'Agenda 21.

Une série de rencontres organisées au printemps aux quatre coins du département permettront à chacun de faire des propositions avant un rendu final à l'automne.

Non seulement l'Agenda 21 inscrira encore plus La Creuse dans la logique du développement durable, mais il facilitera l'écoute des habitants pour, ensemble, envisager un avenir pour notre département très rural.

A l'heure où beaucoup cherchent à enrichir la pratique politique par une plus grande participation des citoyens au débat public, le Conseil Général tient ainsi à associer les Creusois à la réflexion sur ce que peut être demain.

C'est une façon également d'entretenir la proximité entre une collectivité et les administrés.

L'intervention de grands témoins exigera de ne pas s'en tenir au seul constat de la situation dans le département mais obligera à établir des pistes concrètes sur les circuits courts, la valorisation du patrimoine et des paysages, l'Economie Sociale et Solidaire sans oublier la qualité de vie, les solidarités nécessaires, etc. Il s'agit bien de penser que nos campagnes peuvent offrir un modèle de vie dont nous n'aurions pas à rougir face aux grandes métropoles dynamiques, certes, mais où la solidarité est moindre.

On peut vivre mieux dans La Creuse ! Nos campagnes ont de l'avenir !

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche Unie

GROUPE DE LA DROITE RÉPUBLICAINE

Le changement, en Creuse...



Pour la Creuse, aussi, le changement c'est maintenant et quel changement :

Concernant l'offre de services publics : fermeture de permanences de trésorerie, diminution des heures d'ouverture de la Préfecture, abandon par l'Etat de la mission ATESAT auprès des communes, fermeture de la délégation territoriale de la DDT de

Gouzon, fermeture de 3 guichets à la Poste de Guéret, etc. Face à ces atteintes, aucun appel à la manifestation, aucune marque de mécontentement des élus socialistes du département. La Révision Générale des Politiques Publiques de Sarkozy était une hérésie, la Modernisation de l'Action Publique d'Hollande est une bénédiction...

Concernant l'enseignement : la Creuse se contentera d'un unique poste dans le premier degré : remarquez, quand on perd des habitants, on perd également les enfants : CQFD !

Concernant les gardes médicales : ces secteurs sont passés de 15 à 5 en journée et à seulement 3 sur la tranche

horaire minuit-8h00. La prise en charge rapide et efficace des patients creusois n'est plus garantie.

Concernant la hausse de la TVA : le passage de 5.5 à 7% frappera durement l'artisanat et la restauration, véritable poumon économique et social de notre territoire rural.

Concernant le fonds de péréquation des Droits de Mutation à Titre Onéreux : en 2012, la Creuse avait perçu plus de 7 M€ ; aujourd'hui, le gouvernement ayant modifié les critères d'éligibilité dans la loi de finance 2013, la Creuse sera perdante.

Concernant les élections cantonales : la réforme affaiblira la représentation des territoires ruraux en fusionnant des cantons et en privilégiant l'aspect démographique.

A travers ces exemples, on peut juger du traitement fait par le gouvernement socialiste aux départements ruraux et pourtant la Creuse est proche sur beaucoup de points de la Corrèze.... Que font nos parlementaires socialistes ?

Gérard GAUDIN

Président du Groupe de la Droite Républicaine

EXPOSITION

La PAYSANNERIE au MOYEN-ÂGE



ANIMATIONS

CONFÉRENCES

DU 28 JANVIER AU 26 AVRIL 2013
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE

30, avenue Franklin Roosevelt - 23004 Guéret Cedex - Tél. 05 44 30 26 50 - <http://archives.creuse.fr> - www.creuse.fr
Exposition ouverte : du lundi au jeudi, de 8h30 à 17h00 et le vendredi, de 8h30 à 16h00



En partenariat avec la Bibliothèque Multimédia Intercommunale et le Musée d'Art et d'Archéologie de Guéret